

**19\_2026**  
REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU DOUBS  
Canton de Morteau  
Arrondissement de  
Pontarlier

**Commune de  
LE LUHIER**

**Extrait du registre  
des délibérations du conseil municipal**

**Séance du 5 juin 2026**

Nombre de membres

- En exercice : 11
- Présents : 7
- Votants : 7
- Procurations : 0
- Absents : 4

Date de convocation  
27/05/2026

Date d'affichage  
10/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 20 heures 15 minutes  
Etaient présents : M. Matthieu GELION, M. Julien GLORIOD,  
Mme Anne BAULARD, Mme Angélique DEFORET, M. Anthony  
MONJOURNAL, M. Vivian BOISSEININ, Mme Valérie LACOSTE,  
Etaient absents excusés : M. Eric HUMBERT, Mme Julie LEGOUSSE, M.  
Kevin CHOUFFOT, Mme Marine PRETRE  
Etaient absents non excusés : Néant  
Procuration donnée Néant  
Secrétaire de séance : Mme Anne BAULARD  
Président de séance : Le premier adjoint, M. Matthieu GELION

Objet de la  
délibération :

Avis parc éolien du  
Crêt des Ours

Une demande d'autorisation gouvernementale a été présentée par la CPENR (centrale de production d'énergies renouvelables) du crêt des ours pour l'exploitation d'un parc éolien sur les communes de Plaimbois du Miroir et Rosureux.  
Celle-ci fait l'objet d'une consultation publique du 26/05/2026 au 26/08/2026.  
Le Luhier étant situé dans le rayon des 6 km du projet, la préfecture demande au conseil municipal d'émettre un avis sur cette demande.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré émet un avis **défavorable** sur le projet.

Fait et délibéré à Le Luhier  
Pour extrait conforme  
Le 1<sup>er</sup> adjoint, M. Matthieu GELION

Résultat du  
vote

- Pour : 0
- Contre : 7
- Abstention : 0

